

# Les nouveaux panneaux : principes d'application



## ➤ DÉFINITION D'UN PANNEAU

Un panneau de signalisation routière délivre une information aux usagers. Il peut s'agir d'une direction donnée à l'usager, d'une interdiction, d'une obligation etc...

## ➤ LES NOUVEAUX PRINCIPAUX PANNEAUX

### ● LES PANNEAUX DE STATIONNEMENT

Les logos du disque de stationnement ont été modifiés pour tenir compte du nouveau symbole de disque de stationnement européen.

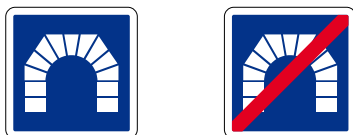


### ● LES PANNEAUX RELATIFS À LA SIGNALISATION DES TUNNELS

Des panneaux ont été créés pour matérialiser l'entrée et la sortie des tunnels.

Ils sont l'application de la directive européenne du 29 avril 2004 et vont permettre de réduire le nombre de panneaux actuels à l'entrée des tunnels.

Ils synthétisent la plupart des obligations et interdictions pour l'usager dans ce type d'ouvrage : obligation d'allumer ses feux de croisement, interdiction de faire demi-tour et interdiction d'arrêt et de stationnement en dehors des emplacements d'arrêt d'urgence...



### ● LES PANNEAUX RELATIFS À LA CIRCULATION EN CONTRESENS OU AUX VOIES INTERDITES

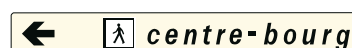
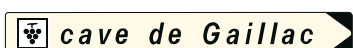
Ils se sont enrichis de symboles permettant d'affecter ou d'interdire des voies à certains usagers.

L'objectif est de donner des informations importantes à l'usager sur la circulation de l'axe où il se situe, telle que la présence de voies de circulation, de voies de bus, de pistes cyclables en sens inverse.



### ● LES PANNEAUX RELATIFS À LA SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE

Il s'agit de panneaux de direction de petite taille, que les maires pourront utiliser pour valoriser les commerces et services de leur commune, de manière organisée et rationnelle, afin de limiter l'impact sur l'environnement urbain.



# Les nouveaux panonceaux : principes d'application



## ➤ DÉFINITION

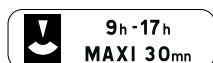
Un panonceau est un cartouche toujours associé à un panneau pour donner aux usagers des informations complémentaires.

## ➤ LES NOUVEAUX PANONCEAUX

### ● LE RISQUE DE HEURT AVEC LES VÉHICULES LENTS



### ● L'INSERTION DU LOGO DE DISQUE EUROPÉEN



### ● LES VOIES INTERDITES OU RÉSERVÉES AUX CYCLISTES



# Les nouveaux idéogrammes : principes d'application



## ➤ QU'EST-CE QU'UN IDÉOGRAMME :

Un idéogramme est un signe graphique placé devant des indications de destination.  
Un idéogramme sert donc uniquement à illustrer une mention et ne peut être utilisé seul.  
Il illustre une indication.

## ➤ MISE EN SITUATION DES NOUVEAUX IDÉOGRAMMES, À TITRE D'ILLUSTRATION

Ex1. En signalisation directionnelle :



Ex 2. En signalisation d'information locale :



## ➤ L'UTILISATION DES NOUVEAUX IDÉOGRAMMES

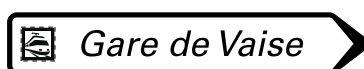
Les nouveaux idéogrammes devront être utilisés selon des cas précis :

- Certains seront utilisés uniquement en signalisation directionnelle : gares
- D'autres seront utilisés en signalisation directionnelle ou en signalisation d'information locale : musée et parc, jardin, plage, centre équestre, piscine, base de loisirs ...
- Une 3<sup>e</sup> catégorie sera exclusivement utilisée en signalisation d'information locale : autocars, toilettes, distributeurs automatiques de billets, produits du terroir, produits vinicoles.

## ➤ LISTE DES NOUVEAUX IDÉOGRAMMES

### ● LES GARES ET GARE DE TRAINS AUTOS

EX :



### ● LES NOUVEAUX IDÉOGRAMMES SIGNALANT DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

- Base de loisirs
- Centre équestre
- Piscine et centre aquatique
- Plage
- Port de mise à l'eau d'embarcations légères
- Station de ski de fond
- Station de ski de descente

### ● LES IDÉOGRAMMES ANNONÇANT LA PRÉSENCE DE SERVICES.

- Autocaravanes
- Toilettes
- Distributeurs automatiques de billets
- Produits du terroir
- Produits vinicoles

### ● LES DEUX IDÉOGRAMMES LABELISÉS : «MUSÉE DE FRANCE» ET «JARDIN REMARQUABLE »

Ces deux labels émanent du ministère de la Culture.



Ils représentent un symbole apposé à l'entrée des parcs et des musées concernés.

## ➤ LES PANNEAUX DE STATIONNEMENT

	Sortie de zone à stationnement de durée limitée fixée à 1h30, avec contrôle par disque.		Sortie de zone à stationnement unilatéral à alternance semi-mensuelle et à durée limitée, avec contrôle par disque.
	Sortie de zone à stationnement de durée limitée, avec contrôle par disque.		Sortie de zone à stationnement unilatéral à alternance semi mensuelle et à durée limitée fixée à 1h30, avec contrôle par disque.
	Entrée d'une zone à stationnement de durée limitée fixée à 1h30, avec contrôle par disque.		Lieu aménagé pour le stationnement gratuit à durée limitée avec contrôle par disque.
	Entrée d'une zone à stationnement de durée limitée, avec contrôle par disque.		Lieu aménagé pour le stationnement gratuit à durée limitée fixée à 1h30 avec contrôle par un dispositif approprié.
	Entrée d'une zone à stationnement unilatéral à alternance semi-mensuelle et à durée limitée, avec contrôle par disque.		

## ➤ LES PANNEAUX DE CIRCULATION








### ● RELATIFS À LA SIGNALISATION DES TUNNELS

	Entrée d'un tunnel où il est interdit de faire demi-tour, de s'arrêter et de stationner en dehors des emplacements d'arrêt d'urgence prévus à cet effet et où l'allumage des feux de croisement est obligatoire.		Sortie de tunnel. Fin des prescriptions édictées par le signal «Entrée de tunnel».
---	--	---	---




# 37 nouveaux panneaux



## ● RELATIFS À LA CIRCULATION EN CONTRESSENS OU AUX VOIES INTERDITES

	Conditions particulières de circulation par voie sur la route suivie.		Présignalisation d'un créneau de dépassement ou d'une section de route à chaussées séparées.
	Conditions particulières de circulation par voie sur la route suivie.		Créneau de dépassement à trois voies affectées «deux voies dans un sens et une voie dans l'autre».
	Conditions particulières de circulation par voie sur la route suivie.		Section de route à trois voies affectées «une voie dans un sens et deux voies dans l'autre».
	Fin d'un créneau de dépassement à trois voies affectées.		

## ● RELATIFS À LA SIGNALISATION D'INFORMATON LOCALE

	Indication du nom d'une oeuvre d'art et de son auteur sur des voiries où la circulation des piétons est interdite.		Indication du nom de l'auteur d'une oeuvre d'art sur les voiries où la circulation des piétons est interdite.
	Présignalisation à 20 kilomètres environ d'un village étape.		

## ● RELATIFS AUX VOIES VERTES

	Voie verte.		Fin de voie verte.
---	-------------	---	--------------------

# 37 nouveaux panneaux



## ● RELATIFS À LA SIGNALISATION TEMPORAIRE ET/OU D'URGENCE

	Annonce de la réduction d'une voie.		Rampe lumineuse renforçant la signalisation de position d'un véhicule d'intervention ou de travaux avec indication du côté par lequel il faut le contourner.
	Annonce, en signalisation d'urgence, de la réduction de plusieurs voies sur routes à chaussées séparées.		Flèche lumineuse indiquant le côté vers lequel il faut se déporter.
	Panonceau d'étendue associé aux panneaux temporaires.		Flèche lumineuse signifiant l'obligation de se déporter vers la voie adjacente indiquée..
	Panonceau d'indications diverses associé aux panneaux temporaires de danger.		Signal lumineux mobile de position d'un rétrécissement temporaire de chaussée.
	Panonceau de distance associé aux panneaux temporaires.		Message littéral utilisé pour préciser ou compléter une information délivrée par un signal ou pour délivrer une information lorsqu'on ne dispose pas du ou des signaux adéquats.


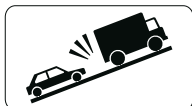
## ● RELATIFS À LA SÉCURITÉ ET À LA VITESSE

	Ensemble de trois signaux utilisés successivement, rappelant l'espacement que les usagers doivent laisser entre leurs véhicules sur autoroute et sur route à deux fois deux voies et carrefours dénivelés.		Signal annonçant une zone où la vitesse est contrôlée par un ou des radars automatiques.
	Signal annonçant que la zone rencontrée est sous vidéosurveillance par le gestionnaire de la route, pour assurer une meilleure sécurité des usagers et la régulation du trafic.		Signal rappelant un message de sécurité routière de portée générale.



# 6 nouveaux panonceaux





## ➤ LES PANONCEAUX RELATIFS AU RISQUE DE HEURT

	Risque de heurt avec un véhicule lent en descente.		Risque de heurt avec un véhicule lent en montée.
---	--	---	--

## ➤ LES PANONCEAUX RELATIFS AU STATIONNEMENT

	Stationnement à durée limitée fixée à 1h 30, avec contrôle par disque.		Durée limite maximum du stationnement avec contrôle par disque et limites de la période d'application de la mesure.
--	--	---	---



## ➤ LES PANONCEAUX RELATIFS À LA CIRCULATION DES CYCLISTES

	Voie réservée aux cyclistes.		Voie interdite aux cyclistes.
---	------------------------------	---	-------------------------------



# 18 nouveaux idéogrammes



## ↳ LES GARES

	Gare ferroviaire.		Gare de trains autos.
---	-------------------	---	-----------------------

## ↳ ACTIVITÉS DE LOISIRS

	Point d'accueil du public dans un espace naturel sensible.		Plage.
	Point de mise à l'eau d'embarcations légères.		Point de départ d'un circuit de ski de fond.
	Base de loisirs.		Station de ski de descente.
	Centre équestre, promenade, ranch, poney club.		Piscine ou centre aquatique.







# 18 nouveaux idéogrammes



## ↳ IDÉOGRAMMES LABELLISÉS

	Musée ayant reçu l'appellation « musée de France ».		Parc ou jardin ayant reçu le label « jardin remarquable » décerné par le Ministère de la Culture.
---	---	---	---

## ↳ PRÉSENCE DE SERVICES

	Garage ou poste de dépannage.		Distributeur automatique de billets de banque.
	Autocaravane		Produits du terroir.
	Toilettes.		Produits vinicoles.